

Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales



PACA

n°9

13 novembre 2024



Référents filière & rédacteurs

Lucile ARNAUD – FREDON PACA
lucile.arnaud@fredon-paca.fr

Anne-Laure DUIJNDAM – FREDON PACA
anne-laure.duijndam@fredon-paca.fr



Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur
contact@paca.chambagri.fr
<https://paca.chambres-agriculture.fr/>

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA



<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI	2
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement.....	2
Attention aux confusions larve de coccinelle / cochenille	2
Hémiptères : Aleurodes, Cicadelle, Cochenilles, Psylles et Pucerons	3
Papillon palmivore, <i>Paysandisia archon</i>	8
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales	10
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement.....	10
Charançon rouge du palmier, <i>Rhynchophorus ferrugineus</i>	10
Mineuse des agrumes, <i>Phyllocnistis citrella</i>	12
Otiorynque, <i>Otiorynchus sp.</i>	12
Pyrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	13
Autres ravageurs et maladies signalés en Pépinières Ornementales.	14
Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI	14
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement.....	14
Végétation spontanée en JEVI	14
Maladies des gazons	14
Ravageurs des gazons	14
Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI	15
Mouche des fruits, <i>Drosophila suzukii</i>	15
Mouche méditerranéenne, <i>Ceratitis capitata</i>	16
Processionnaire du pin, <i>Thaumetopoea pitycampae</i>	17
Pyrale du tronc, <i>Dioryctria splendidella</i>	19
Notes nationales	24
Que faire en cas d'observation d'un organisme nuisible ?	25
Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle.....	25
Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)	26

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Attention aux confusions larve de coccinelle / cochenille

Des confusions malheureuses sont faites lors des observations entre **des larves de coccinelles** et des **cochenilles**. En effet, la larve de la **coccinelle prédatrice** du genre *Scymnus* a la particularité de ressembler étrangement à une cochenille farineuse, avec de **longs filaments blancs** sur son abdomen. Les larves sont **très mobiles** contrairement aux cochenilles qui sont quant à elles peu ou pas mobiles.

Les coccinelles du genre *Scymnus* sont utilisées comme **auxiliaires** dans la lutte contre certains pucerons et cochenilles. Elles sont observées à Grimaud (Var).



Photo : Larve de coccinelle du genre scymnus prédatrice de pucerons (FREDON PACA)



Photo : Cochenille farineuse (Ephytia)



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

2

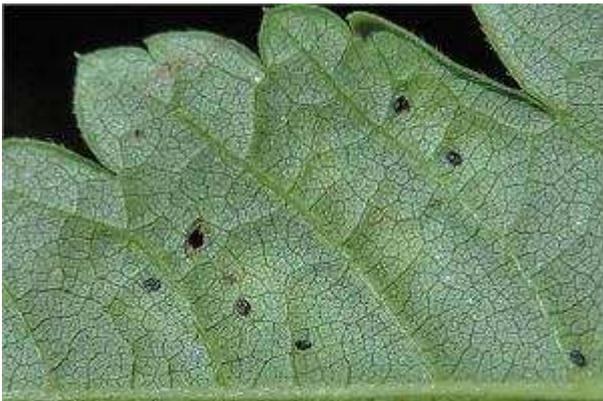
Hémiptères : Aleurodes, Cicadelle, Cochenilles, Psylles et Pucerons

- *Aleuroclava aucubae*

Des pupes d'*Aleuroclava aucubae* sont signalés à Menton et (Alpes-Maritimes) sur agrumes. Les attaques sont d'intensité **moyenne**.

Présentation du ravageur :

Aleuroclava aucubae est un **aleurode** originaire d'Asie. Il a été signalé pour la **première fois en France (Corse) en 2013**. C'est un aleurode **polyphage** pour lequel on connaît une **cinquantaine de plantes-hôtes** de familles variées, les plus importantes en Europe appartenant aux genres *Citrus*, *Prunus*, *Vitis*, *Ulmus*, *Celtis*, *Pyracantha*, *Juglans*, *Crataegus*, *Morus*, *Ligustrum*, *Ficus*... Pourtant cet aleurode semble se comporter comme un **ravageur secondaire**, à la fois dans son aire d'origine mais également dans les pays où il a été introduit. Actuellement, aucun dégât lié à sa présence n'est signalé. Toutefois, compte tenu du peu d'informations disponibles sur sa biologie, il importe de rester vigilant.



Photos : Pupes de *Aleuroclava* sur feuille (LASZLO ÉRSEK)

Echelle de risque :



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

3

Cicadelle noire, *Ricania speculum*

La **cicadelle noire** est toujours signalée dans plusieurs communes des Alpes-Maritimes.

Retrouvez la description dans le numéro précédent : [BSV n°6 du 26 août 2024](#).

Risque de confusion :

Ricania speculum peut être confondu avec un **organisme réglementé** nommé ***Pochazia shantungensis***. Ce dernier possède **1 seule tache blanche** de forme **elliptique** sur l'aile antérieure alors que *Ricania speculum* possède **5 taches**.



Photo : Adulte *Ricania speculum* capturé sur piège englué (FREDON PACA)



Photo : Adulte *Pochazia shantungensis* capturé sur piège englué (FREDON PACA)

P. shantungensis est un **Organisme de quarantaine à titre provisoire**, listé par [l'arrêté ministériel du 11 mars 2022](#). Cet insecte est considéré comme un ravageur important dans la filière arboriculture fruitière et JEVI. **Il est primordial de faire remonter toute observation de ce ravageur auprès du SRAL ou de la FREDON de votre région.**

Retrouvez la [fiche de reconnaissance *Pochazia shantungensis*](#) réalisée par l'ANSES.

Cochenilles diverses

Des céroplastés du figuier, *Ceroplastes rusci* ont été observées dans plusieurs secteurs du Var.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



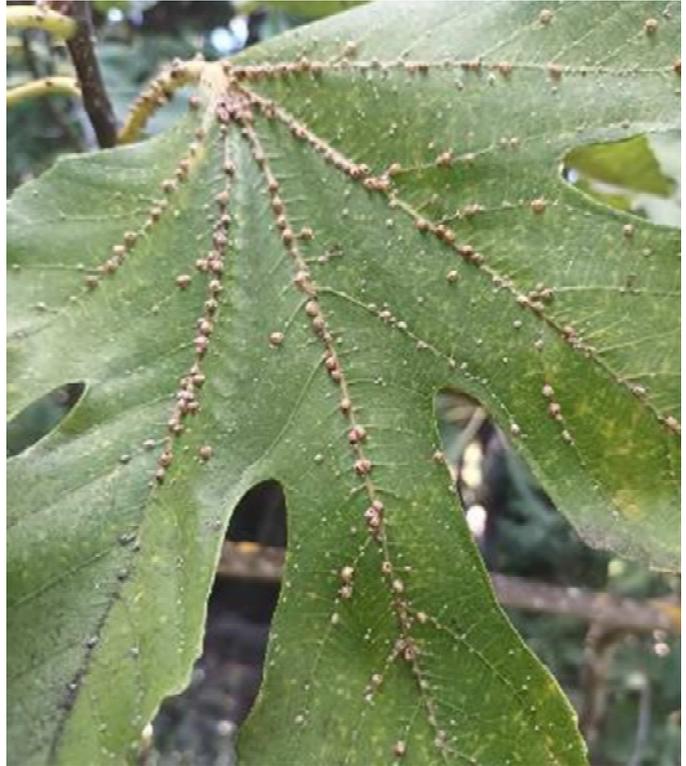
Tous les BSV PACA

4

Retrouvez la présentation du ravageur et les moyens de gestion associés dans le BSV précédent : [BSV n°8 du 9 octobre 2024](#).



Photos : *Ceroplastes rusci* (FREDON PACA)



Des **cochenilles du lierre** sont observées à La Gaude (Alpes-Maritimes).



Retrouvez la présentation du ravageur et les moyens de gestion associés dans le BSV précédent : [BSV n°8 du 9 octobre 2024](#).

Photo : *Aspidiotus nerii* (CARCASSES)

Des **cochenilles farineuses**, *Planococcus citri*, ont été observées dans plusieurs secteurs des Alpes-Maritimes sur agrumes.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

5



Retrouvez la présentation du ravageur et les moyens de gestion associés dans le BSV précédent : : [BSV n°8 du 9 octobre 2024.](#)

Photo : *Planococcus citri* (FREDON PACA)

Des **cochenilles noires de l'olivier**, *Saissetia oleae*, ont été observées sur oliviers à Toulon (Var) et sur agrumes dans les Alpes-Maritimes. Retrouvez la présentation du ravageur et les moyens de gestion associés dans le BSV précédent : [BSV n°3 du 9 juillet 2024.](#)



Photo : Cochenille de l'olivier, *Saissetia oleae* (FREDON PACA)



Photo : Stade nymphal de la cochenille de l'olivier, *Saissetia oleae* (FREDON PACA)



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

6

Des **cochenilles australiennes**, *Icerya purchasi*, ont été observées sur agrumes platane dans secteurs des Alpes-Maritimes.



Retrouvez la présentation du ravageur et les moyens de gestion associés dans le BSV précédent : [BSV n°8 du 9 octobre 2024](#).

Photo : Cochenille australienne (FREDON PACA)

Des observations de *Trabutina manipara* sont signalées sur tamaris à Ramatuelle (Var).

Présentation du ravageur



Trabutina manipara est une cochenille de la famille des **Pseudococcidae**. Elle est connue pour être un parasite du tamaris. Sa pique crée un exsudat sucré. Peu d'informations sont disponibles sur sa biologie, il semblerait que cette cochenille se comporte comme un ravageur secondaire.

Photo : *Trabutina manipara* sur tamaris (FREDON PACA)

Les attaques de ces cochenilles sont d'intensité faible à forte moyenne localement.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

7

Echelle de risque :



Gestion du risque :



Lorsqu'une parcelle est infestée par cette cochenille il est important **de détruire les résidus de plante** et les **débris végétaux** afin de limiter les risques de réinfestation, la cochenille **passant l'hiver dans le sol**.

Limiter les traitements chimiques permet de favoriser la **présence d'auxiliaires**.

Plusieurs **auxiliaires** peuvent réguler ces populations de cochenilles : les **coccinelles prédatrices** *Cryptolaemus montrouzieri* et *Rodolia cardinalis*, les **endoparasites** *Anagyrus pseudococci* et *Leptomastix dactylopii*. Ce dernier étant **monophage**, il ne se développe que sur *Planococcus citri*.

Les guêpes *Metaphycus Lounsburyi* et *Metaphycus Helvolus*, ainsi que les coccinelles coccidiphages *Chilocorus bipustulatus*, *Exochomus quadripustulatus* et *Rhizobius* semblent contribuer également à réguler les populations de *Ceroplastes rusci*.

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Plusieurs attaques de papillon palmivore sont signalés en pépinière et espaces verts sur palmiers et notamment *Trachycarpus fortunei*. La période de vol des adultes est de mai à octobre.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

8



Photo : Exuvie de papillon palmivore (FREDON PACA)

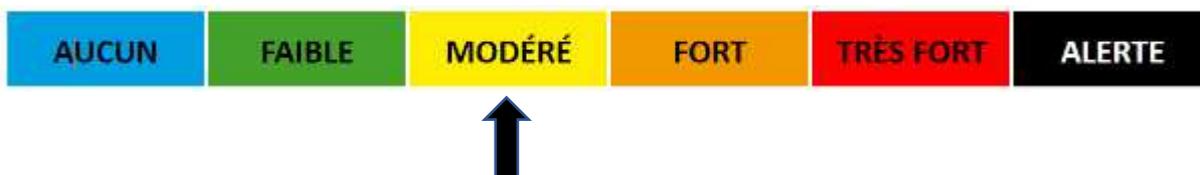


Photo : Papillon palmivore adulte (FREDON PACA)



Photo : dégâts sur *Trachycarpus fortunei* (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :



En début d'attaque il est possible d'intervenir avec des produits de biocontrôle à base de nématodes entomopathogènes (*Steinernema carpocapsae*), de spinosad ou de champignons entomopathogènes (*Beauveria bassiana* souche 147). Néanmoins, il est important de **respecter les recommandations vis-à-vis de ces produits. En effet, il est déconseillé de les appliquer en **période de fortes températures** avec un **rayonnement solaire important**. Afin de **protéger les insectes pollinisateurs**, l'application doit se faire de préférence le soir.**



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Des **symptômes** liés au charançon rouge sont signalés en pépinière dans les Alpes-Maritimes. Ils sont nombreux et observés sur *Phoenix canariensis* et *Phoenix dactylifera*.



Photo : Palmier présentant les symptômes caractéristiques d'attaque du charançon rouge du palmier : encoches, mort des jeunes palmes, asymétrie de la couronne. (FREDON PACA)



Vous abonner



Devenir observateur & contact



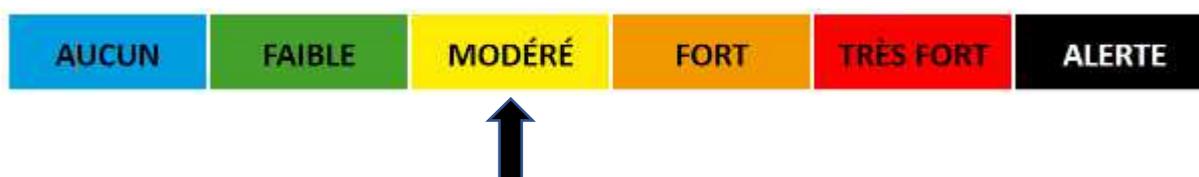
Tous les BSV PACA

10



Photos : encoche caractéristique du charançon rouge sur palmier des canaries / larve, cocon et adulte du charançon rouge du palmier (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Durant la période de vol du charançon rouge (de février-mars à novembre), il faut **éviter de tailler et de blesser les palmiers**. Ces blessures ont un fort **pouvoir attractif** sur les charançons

Pour rappel :

L'arrêté du **25 juin 2019** régit la réglementation vis-à-vis du charançon rouge. Il précise la définition du **périmètre de lutte**, les dispositions relatives aux **mesures obligatoires** de surveillance, les dispositions de lutte obligatoire et les dispositions spécifiques. Pour en savoir plus, consultez l'arrêté sur [Légifrance](#).

Le **statut réglementaire** du charançon a changé au niveau européen, pour autant en France celui-ci reste inchangé. Par conséquent, **l'abattage** ou **l'assainissement** des palmiers attaqués reste **obligatoire**.

La liste des entreprises habilitées pour ces travaux est disponible sur : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/entreprises-habilitees-a-intervenir-sur-les-palmiers-dans-le-cadre-de-la-lutte-a1919.html>



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

11

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

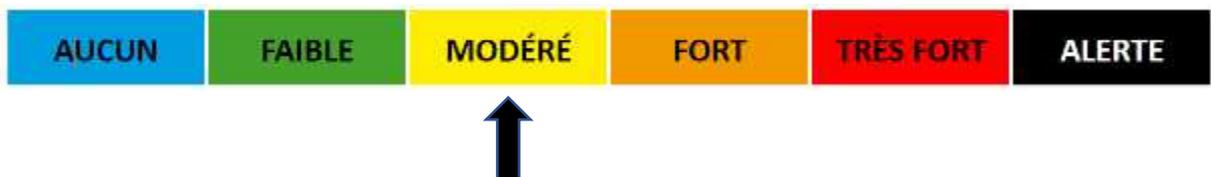
Plusieurs signalements sont enregistrés en **pépinières** dans le Var et les Alpes-Maritimes sur jeunes feuilles.

Retrouvez la présentation du ravageur et les moyens de gestion associés dans le BSV précédent : [BSV n°8 du 9 octobre 2024.](#)



Photo : Dégâts causés par des larves de mineuse (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :



L'élimination des jeunes pousses atteintes peut ralentir le développement du ravageur.

Otiorhynque, *Otiorhynchus sp.*

Des observations d'attaques d'**Otiorhynque** sont observées sur oliviers à Antibes (Alpes-Maritimes).

Retrouvez la présentation du ravageur et les moyens de gestion associés dans le BSV précédent : [BSV n°3 du 9 juillet 2024.](#)



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

12

Echelle de risque :



Gestion du risque :



Les **champignons entomopathogènes** (*Metarhizium anisopliae*) ou les **nématodes entomopathogènes** (*Steinernema feltiae*) sont de bons **régulateurs** des ravageurs du sol tels que l'otiorhynque. **Incorporés au substrat** ils lutteront efficacement contre les larves.

Attention à vérifier la présence de ces larves qui ne correspond pas à la période d'expression des dégâts sur feuilles. Il faut également veiller au **respect des conditions de température et d'humidité lors de l'utilisation.**

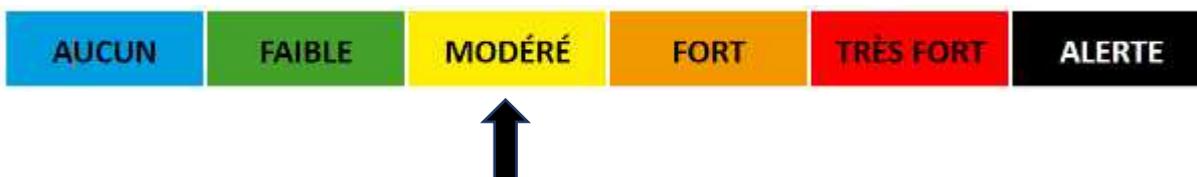
Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Une observation de forts dégâts de pyrale du buis est signalée à Menton.



Photo : Dégâts liés à la pyrale du buis (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

13

Gestion du risque :



Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour des buis. Les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être **coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé** lorsque l'infestation est repérée de manière précoce. En cas de forte infestation, **l'arrachage du buis** permet de limiter la propagation du ravageur.

L'installation de pièges à phéromones permettra de **limiter le nombre de chenilles**. L'observation attentive des plantes permettra de déceler la présence des **premières jeunes chenilles**. Lorsque les chenilles seront visibles **l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*** sera alors appropriée en situation d'infestation.

Autres ravageurs et maladies signalés en Pépinières Ornementales

Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Végétation spontanée en JEVI

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Maladies des gazons

Aucune maladie des gazons n'est actuellement signalée.

Ravageurs des gazons

Aucun ravageur des gazons n'est actuellement signalé.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

14

Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI

Mouche des fruits, *Drosophila suzukii*

Des individus de mouches des fruits ont été capturés dans des pièges à Menton (06).

Présentation du ravageur

Drosophila suzukii, aussi appelée « drosophile du cerisier », s'attaque à tous les fruits à chair tendre (baies, cerises, prunes, raisons, fraises...). Sa polyphagie, sa capacité de reproduction rapide et sa mobilité en font un ravageur au fort potentiel de nuisibilité. Elle est considérée comme un organisme nuisible préoccupant au niveau national européen.

Originnaire d'Asie du Sud-Est, elle a été décrite pour la première fois en 1931 au Japon. Ses fortes capacités d'adaptation et de dispersion géographique lui ont permis d'infester progressivement les continents asiatique, américain et européen. En Europe, les premières détections ont été signalées en 2008 en Espagne (Catalogne), puis en 2009 en Italie et dans le Sud-Est de la France.

Les dégâts provoqués par ces mouches sont causés par la piqûre de ponte des adultes et l'émergence des larves qui se nourrissent de la pulpe des jeunes fruits.

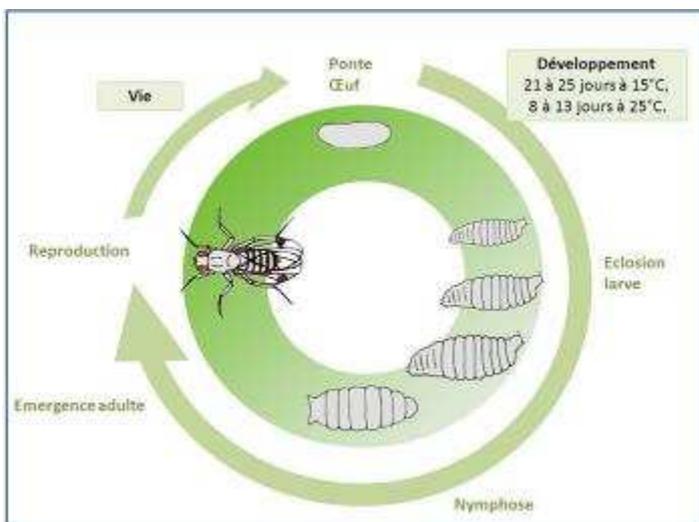


Schéma : Cycle de développement de *Drosophila suzukii*. J. Poidatz (KOPPERT)

Photo : Adultes mâle et femelle de *Drosophila suzukii* à ne pas confondre avec ceux des autres drosophiles associées à la pourriture acide (EPHYTIA)



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

15

Echelle de risque :



Gestion du risque :



Il existe **plusieurs méthodes de lutte**, celles-ci peuvent être **combinées** :

Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans l'abri ;

Maintenir une bonne hygiène de culture en détruisant les déchets de fruits ;

Produire les plants dans un abri *insect-proof* ;

Installer des toiles *insect-proof* aux ouvertures des abris ;

Désherber et désinfecter la serre et ses abords ;

Détecter la présence des ravageurs à l'aide de pièges à phéromones,

Utiliser des auxiliaires ;

Raisonner la protection chimique* (site e-phy), en particulier si vous utilisez des auxiliaires

Mouche méditerranéenne, *Ceratitis capitata*

De nombreuses mouches sont observées dans plusieurs secteurs des Alpes-Maritimes (vergers, pépinières)

Retrouver la description du ravageur et la gestion du risque dans le [BSV n°3](#).



Photo : Mouche méditerranéenne des fruits, *Ceratitis capitata* (MARTIRÉ)

Echelle de risque :



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Gestion du risque :



Il existe **plusieurs méthodes de lutte**, celles-ci peuvent être **combinées** :

Piégeage massif : Utilisation de **pièges** contenant des **attractifs** (phéromones, appâts alimentaires) pour capturer les adultes avant qu'ils ne puissent pondre.

Filets protecteurs : Installation de filets autour des arbres ou des parcelles pour empêcher les mouches d'accéder aux fruits.

Ramassage des fruits infestés : **Collecte** et **destruction** des **fruits tombés au sol** ou montrant des signes d'infestation pour réduire les sources de reproduction.

Gestion de **l'irrigation** et de la **fertilisation** : Une gestion correcte de l'irrigation et de la fertilisation peut rendre les fruits moins attractifs pour les mouches.

Processionnaire du pin, *Thaumetopoea pityocampa*

Les vols de papillons de la chenille processionnaire du pin, *Thaumetopoea pityocampa*, sont observés à Marseille et particulièrement dans les arrondissements 8, 13 et 14.

Retrouvez la description du ravageur dans le numéro [ALERTE : BSV n°5 du 2 août 2024](#).

Echelle de risque :



Gestion du risque :



Piégeage des papillons mâles : La pose de **pièges à phéromone de synthèse** vise à attirer les papillons mâles présents sur le secteur pendant l'ensemble de la période de vol, **réduisant** ainsi les **accouplements** et le **nombre de pontes potentielles**. Ce dispositif permet aussi un **suivi des populations**.

Confusion sexuelle : Ce dispositif consiste à **saturer l'air en phéromone sexuelle** de synthèse (pityolure), empêchant les papillons mâles de **localiser les femelles**, limitant ainsi la reproduction et la ponte de nouveaux individus. Cette méthode participe à la **régulation des populations** de processionnaires et peut être utilisée **en complément avec d'autres techniques de lutte**.



L'Observatoire des chenilles processionnaires (FREDON France) et son comité technique composé de spécialistes de différents horizons ont élaboré un **recueil des méthodes de lutte** contre les Processionnaires du chêne et du pin.

Retrouvez ce recueil ici : <https://chenille-risque.info/outils/documentations/#1684249162870-4655b2f9-e671>

Pour en savoir plus : <https://chenille-risque.info/>



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Pyrale du tronc, *Dioryctria splendidella*

Des **coulores** caractéristiques d'attaques de pyrales du tronc sont observés en forêt à Breil sur Roya (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur :

La **pyrale du tronc** appartient au genre *Dioryctria*, qui comprend plusieurs espèces connues pour **affecter les conifères**, entraînant souvent des impacts économiques significatifs en sylviculture. Cet insecte est retrouvé en forêts de **pins, d'épicéas** ou de **sapins**.

L'adulte est un **papillon** d'environ **25mm d'envergure** et de couleur **brun-gris**. Ses ailes antérieures présentent un **motif distinctif** avec un mélange d'écaillés brun foncé, blanches et grises, souvent avec des lignes en **zigzag** ou **ondulées**. Les ailes antérieures peuvent avoir une **tache centrale** plus sombre bordée de lignes plus claires. Sa couleur lui offre un **camouflage** efficace sur l'écorce des arbres.

Les **larves** sont généralement **blanc-crème** ou **rosâtres** avec une **tête brune** et des taches sombres le long du corps. Elles **forent** dans les **cônes** de conifères, les **pousses** ou **l'écorce**, selon l'espèce, causant des dommages aux plantes hôtes. L'activité sous-corticale de la chenille provoque une **sécrétion importante** de **résine blanche** qui coule et se solidifie en masse sur le tronc. Cette résine est plus ou moins colorée de **jaune à brun-rouge violacé** par les déjections de la chenille au niveau supérieur, où elle forme une sorte de **grumeau (praline)**. Sous la praline, on observe la présence de **galeries circulaires** ou en plages plus ou moins régulières, dues à l'activité de la chenille.



Des infestations importantes peuvent entraîner le **déclin des populations d'arbres affectés** et des espèces associées.

Echelle de risque :



Gestion du risque

La **surveillance régulière** des conifères sensibles aux signes d'infestation est cruciale. Il existe également des **prédateurs naturels**, les **parasitoïdes** et les **champignons** ou **bactéries entomopathogènes** pouvant aider à gérer les populations.



Scarabée japonais - *Popillia japonica*



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Popillia japonica* (Newman).
Classe : Insectes – Ordre : Coléoptères. Famille : Scarabéidés. Genre : *Popillia* - Espèce : *japonica* - Code OEPP: [POPIJA].
Noms vernaculaires : scarabée japonais, hanneton japonais.



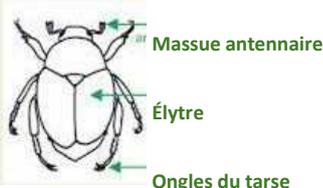
Filières végétales concernées

L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont des hôtes majeurs.

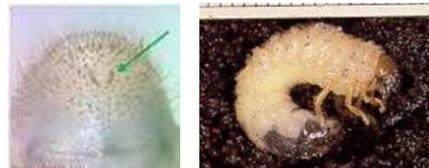
Viticulture (production viticole, vigne de table, de plants, vignes-mères), arboriculture fruitière (fruits à coque, à noyau, pépins, petits fruits), maraîchage (fraisier, maïs doux), grandes cultures (industrielles et fourragères : maïs, luzerne, soja), forêts, jardins, espaces végétalisés et infrastructures (espaces verts paysagers communaux ou privés, jardins de particuliers, arboretums, roseraies, terrains de sports dont les golfs, campings, parcs d'agrément ou de loisirs, infrastructures, zones industrielles ou commerciales, cimetières, aéroports, ports de commerce et marchés d'intérêts nationaux ou privés, zones naturelles ou semi-naturelles, telles que les haies bocagères et les déprises agricoles).

Carte d'identité

- *P. japonica* est un coléoptère : les ailes antérieures sont transformées en élytres
- *P. japonica* est un Rutelidae : la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les ongles des tarses postérieurs sont inégaux



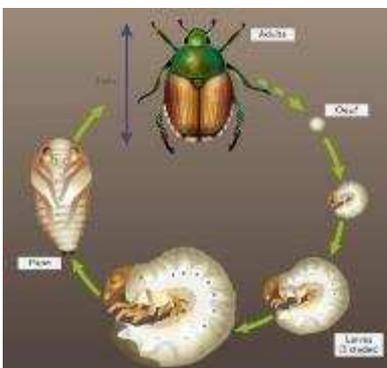
Larve de type melolonthoïde.



Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Biologie



Adultes : 9 à 11 mm. La tête, le thorax, l'abdomen et les pattes sont vert métallique, les élytres sont bruns. Plusieurs touffes de soies blanches sont présentes au pourtour de l'abdomen, d'environ 10 mm de long et 6 mm de large.

Œuf : 1,5 mm, de forme ovale et de couleur blanche, 40 à 60 œufs par ponte.

Larve : 3 stades larvaires. 13 à 16 mm à maturité. La tête est brun-orangé avec de fortes mandibules (type broyeur) de couleur foncée. Le corps, en forme de "C", est translucide ou blanc crème (les jeunes larves sont translucides, tandis que les larves matures sont plus blanches). L'accumulation de matières fécales dans la portion postérieure de l'intestin peut donner un aspect grisâtre ou noir à l'extrémité de l'abdomen. Les rangées d'épines présentes sur la section ventrale du dernier segment abdominal (raster) sont disposées en "V".

Pupe : de même taille que l'adulte. Les pattes, les antennes et les ailes sont repliées près du corps. D'abord de couleur crème, elle prend graduellement une teinte vert métallique.

Cycle de développement : les œufs sont pondus dans les pâtures, pelouses et gazons. Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol. Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à

l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes. Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

Statut réglementaire

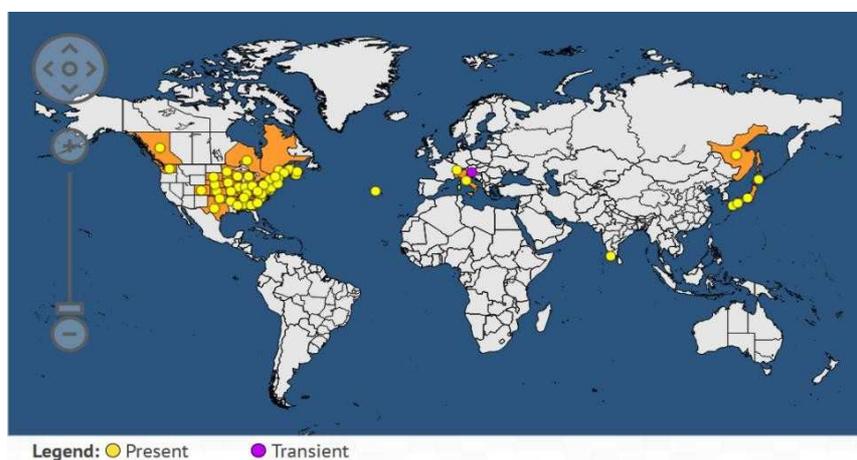
Popillia japonica est classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires dans la réglementation européenne en santé des végétaux (Règlement [UE] 2019/1702), car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne et la Suisse.

Le transport, la détention, la multiplication et la dissémination de scarabées japonais vivants sont interdits dans l'Union européenne.

Distribution géographique

Originaire du nord du Japon et de l'Extrême-Orient de la Russie (uniquement des îles Kouriles), *P. japonica* a d'abord été découvert aux USA, dans le New Jersey, en 1916. Il est probablement entré aux États-Unis au stade larvaire avec des bulbes d'iris. Ce ravageur réglementé de quarantaine a été trouvé sur l'île Terceira, aux Açores, au Portugal dans les années 1980. Sa capacité d'adaptation à de nouveaux biotopes et sa dynamique de population ont favorisé son établissement sur cette île et, par la suite, sur trois autres îles açoriennes.

P. japonica a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Son éradication en Italie et en Suisse n'est aujourd'hui plus possible. Cependant, les autorités phytosanitaires de ces pays ont mis en œuvre des mesures d'assainissement dans les zones tampon et le contrôle des mouvements de végétaux à partir des zones délimitées.



Analyse de risque

La menace de l'émergence et du développement de cet insecte ravageur en France est grande, du fait de la proximité géographique des **foyers détectés en Europe (Italie, Suisse) et d'interceptions (Allemagne)**, mais aussi de sa **forte polyphagie** et son **importante mobilité** (comportement « d'autostoppeur » via les moyens de transport).

Selon Christine Tayeh, coordinatrice scientifique au sein de l'unité Expertise sur les risques biologiques à l'ANSES : *"Rien ne s'oppose à son établissement en France. C'est un insecte qui se déplace facilement, les conditions de température et de précipitation lui sont favorables et, comme il peut consommer de nombreuses espèces de plantes"*



Carte interactive des zones les plus favorables en Europe à l'installation du scarabée japonais – © INRAE



Vous abonner



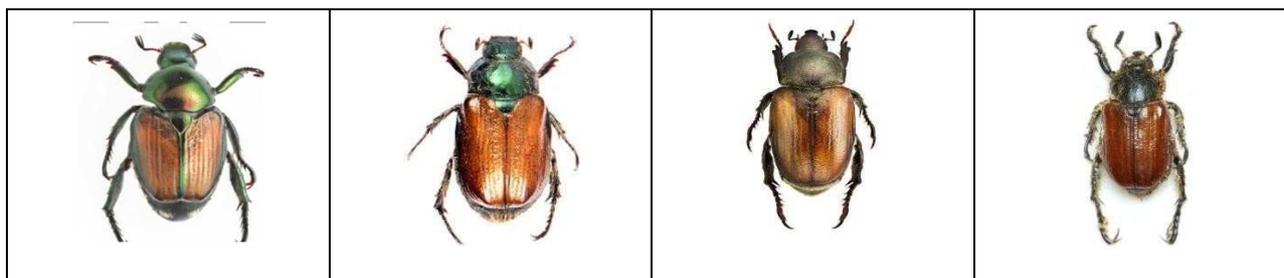
Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Confusions possibles

D'autres espèces de scarabées, de hannetons et de cétoines européens, ressemblent au scarabée japonais et peuvent causer des dégâts similaires. Avec son corps sombre à l'aspect métallique, *P. japonica* rappelle le hanneton des jardins, le hanneton bronzé ou encore la cétoine dorée, très répandus dans nos contrées.



Popillia japonica

Hanneton japonais

Thorax vert, doré, brillant

Pattes fortes, Frange de poils dorés aux derniers segments de l'abdomen, élytres plus larges à l'avant qu'à l'arrière.

Phyllopertha horticola

Hanneton des jardins, Hanneton horticole

Thorax vert, sombre, mat

Pattes plus grêles, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.

Anisoplia tempestiva

Hanneton du blé

Excroissance ronde caractéristique sur la tête en forme de nez, élytres mates et peu brillants.

Anisoplia remota

Anisoplie du Languedoc

Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.



Anisoplia villosa

Rutelle velue

Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.

Anomala dubia

Rutelle verte, hanneton bronzé

Elytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière, absence de poils blancs.

Cetonia aurata

Cétoine dorée

Beaucoup plus grand, taille supérieure à 14 mm, taches blanches.

Tropinota squalida

Cétoine hérissée

Longs poils, élytres noirs avec des taches blanches.

Plantes hôtes majeures dans l'Union européenne

Végétaux cultivés prisés des scarabées adultes : abricotier (*Prunus armeniaca*), cerisier (*Prunus avium*), glycine (*Wisteria*), haricot (*Phaseolus vulgaris*), maïs (*Zea mays*), noisetier (*Corylus avellana*), pêcher (*Prunus persica*), pommier (*Malus domestica*), prunellier (*Prunus spinosa*), prunier (*Prunus domestica*), rosier (*Rosa*), soja (*Glycine max*), vigne (*Vitis vinifera*).

Flore sauvage appréciée des scarabées adultes : plusieurs, dont *Fallopia japonica*, *Oenothera*, *Urtica*.

Plantes hôtes des larves : Poacées ex-graminées (*Agrostis*, *Axonopus*, *Bouteloua*, *Calamagrostis*, *Cynodon*, *Dactylis*, *Deschampsia*, *Eremochloa*, *Festuca*, *Koeleria*, *Lolium*, *Paspalum*, *Pennisetum*, *Phalaris*, *Phleum*, *Poa*, *Zoysia*...).

Symptômes

La visibilité des symptômes s'étend de la reprise d'activité des larves âgées au printemps (mi-mars) à celle des larves d'automne (mi-novembre), le stade adulte principalement estival étant optimal pour l'observation.

L'un des premiers signes d'infestation dans la strate herbacée est la présence de taches brunes qui se développent au niveau des racines mortes. Les dégâts larvaires sont généralement perceptibles assez tard, quand le gazon a subi des dommages significatifs (NB : dans les gazons sportifs fertilisés et irrigués, il faut parfois jusqu'à 600 larves/m² pour commencer à voir des symptômes). Sur les fruitiers et les plantes potagères, les feuilles dévorées sont caractéristiques, car les nervures principales et secondaires ne sont pas touchées.

Les **adultes grégaires** sont visibles à la fin du printemps et en été. Leurs dégâts alimentaires sont assez facilement détectables lorsque le niveau de population est important. Dans ce cas, les feuilles sont décapées, le limbe rongé, affichant un aspect de dentelle. Mais souvent, la nervure principale reste intacte. Les feuilles très atteintes brunissent et tombent sur le sol ou restent attachées aux rameaux. Les adultes ont pour habitude de commencer à se nourrir du feuillage à partir du sommet de la plante hôte. Les **larves terricoles** rongent les petites racines au détriment de la vigueur végétative de certaines espèces végétales (graminées à gazons ou prairies, plantes légumières...). Les végétaux infestés se décolorent et flétrissent. Les touffes d'herbe jaunissent, puis brunissent sous forme de plaques qui s'élargissent progressivement (foyers). Les infestations les plus graves entraînent le dépérissement des plantes.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Depuis 2023, le Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation a mis en place un plan de communication actif face à la menace du scarabée japonais.



Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazons ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.

<https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger>

Ne faites pas voyager les plantes pour éviter son introduction sur le territoire.

Surveillez vos végétaux

Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).


agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger

Surveillance

On effectue les **inspections visuelles** des scarabées adultes durant la **période de vol** (entre mi-mai et mi-septembre), en privilégiant les zones les plus propices à son émergence (surfaces herbagères, gazons tondu et irrigués, vignobles, cultures fruitières, jardins de particuliers, espaces verts paysagers), en ciblant les plantes hôtes majeures.

L'autre méthode de surveillance est le **piégeage**. Le modèle le plus utilisé est un piège à entonnoir doté d'ailettes. Il associe des phéromones (médiateurs chimiques) à un attractif alimentaire (composés floraux).

Prévention

Du fait de son **comportement « d'auto-stoppeur »**, *P. japonica* est facilement disséminé par les activités humaines. L'adulte peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains...). Les larves peuvent, elles, être transportées par la terre ou le substrat entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture. Il est donc interdit de transporter de la terre, du terreau, du compost et du matériel végétal provenant d'une zone reconnue infestée (Italie, Suisse).

Que faire en cas de découverte ?

À ce jour, *P. japonica* n'est pas présent sur le territoire français.

Toutefois, son développement en Italie et la découverte de nouveaux foyers en Suisse à proximité de la frontière française appellent à la

plus **grande vigilance**. L'observation régulière des végétaux sensibles dans les zones à risque est utile pour permettre la détection précoce du ravageur, afin d'optimiser les chances d'éradiquer un éventuel foyer.



Les adultes peuvent être facilement détectés à l'œil nu et capturés à la main. Si l'on reconnaît cet insecte ou si l'on a un doute sur son identification, il faut le capturer, le tuer au congélateur ou en l'immergeant dans de l'alcool à 70°, puis s'adresser rapidement aux services en charge de la protection des végétaux au sein du service régional de l'alimentation direction régionale de l'alimentation de la direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, en en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée, et en joignant des photos si possible.

Pour en savoir plus

<https://agriculture.gouv.fr/le-scarabee-japonais-une-menace-pour-les-plantes>

Réalisation de la fiche : DGAL-SDSPV (Jérôme Jullien, Franck Nicolas), comité de relecture (Bureau de la Santé des Végétaux).

Sources bibliographiques et iconographiques : CABI, OEPP, CREA, ANSES-LSV, DGAL-SDSPV.

Edition : septembre 2024

Notes nationales

Cliquez sur les vignettes pour accéder aux notes.



Vous abonner



Devenir observateur & contact

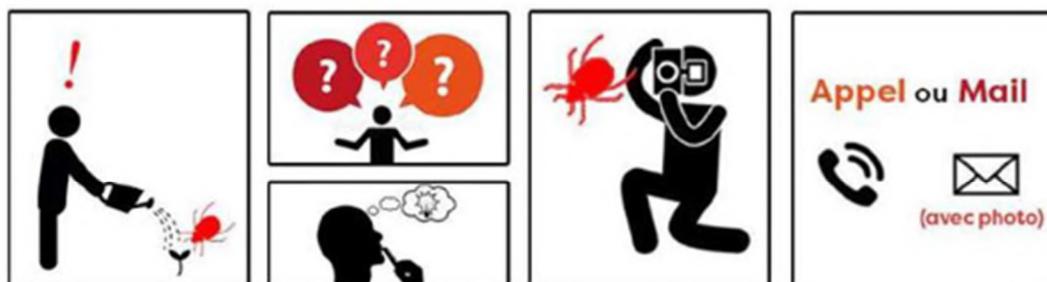


Tous les BSV PACA

24

Que faire en cas d'observation d'un organisme nuisible ?

En cas d'observation d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, il convient de prendre des photographies et de nous les envoyer par mail aux adresses mentionnées ci-dessous, en prenant soin de mentionner une localisation précise, le végétal concerné et la date d'observation.



Crédit : BSV FREDON Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle

Cette note établit la **liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la **méthodologie d'élaboration** de la liste, et notamment les critères généraux de **définition des produits** concernés. Elle est mise à jour tous les mois.

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2024-09/Liste_biocontrôle_2024-537.pdf



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

25

Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)

Retrouvez les **fiches de reconnaissance de différents organismes réglementés sur la plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV)** : <https://plateforme-esv.fr/index.php/Diag>

De nouvelles fiches sont régulièrement publiées.

Vous pouvez également **recevoir les bulletins de veille hebdomadaires et mensuels** en suivant le protocole ci-dessous :

- 1- Envoyer un mail à l'adresse suivante sympa@groupes.renater.fr en **utilisant l'adresse mail sur laquelle vous souhaitez recevoir les bulletins de veille**
- 2- Indiquer dans l'objet du message : **Subscribe esv_veille_newsletter Prénom Nom (indiquez vos propres prénom et nom)**
- 3- Laisser le **corps de message vide**

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.

Comité de rédaction

FREDON PACA : ARNAUD Lucile et DUIJNDAM Anne-Laure

Observations

FREDON PACA, A2VP, AgrobioTECH, Commune de Port de Bouc, Agrodiagnostic, Botanic, Terres d'Azur, Arboris consultants, Jardinerie NOVA, Ville de Vitrolles, Espace Paysage (Groupe Genre)

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

26